

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC Calendrier des séances 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 17 novembre 2021, a adopté le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2022 reproduit ci-dessous, tel que requis à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

Calendrier des séances 2022

12 janvier	6 avril	6 juillet	5 octobre
2 février	4 mai	3 août	2 novembre
2 mars	1 ^{er} juin	7 septembre	7 décembre

PRENEZ NOTE que les séances ordinaires du Conseil se tiennent les mercredis à 20 h à la salle du Conseil de Carignan située au 2555, chemin Bellevue.*

* Dans l'éventualité où les consignes sanitaires du gouvernement du Québec en vigueur ne permettent pas la tenue des séances à la salle du Conseil, lesdites séances seront tenues sans la présence du public, par tout moyen de communication qui permettra aux membres du conseil municipal de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, en diffusant ladite séance dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions et le résultat des délibérations.

Donné à Carignan, ce 22 novembre 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 22 novembre 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 22 novembre 2021.

Donné à Carignan, ce 22 novembre 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière